



Minimum retraite et retraite complémentaire

Par **mamy31**, le **08/12/2008** à **14:35**

la CRAM viens de m'accorder la retraite au titre de l'inaptitude j'ai 60 ans mais un nombre de trimestres insuffisants. rnlls vont m'attribuer le minimum vieillesse soit 630 euros mensuel .rn environ pour 1 personne seule. Ma retraite complémentaire m'avise que je vais percevoir de leur organisme 180 euros mensuelrnla question est la suivante :rnles 180 euros viennent se rajouter au 630 euros ou bien seront ils englobés dans les 630 euros par compensation.rnmerci d'avance pour votre réponse à ma question[fluo][fluo]